

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent PC.JOUR/442 25 mars 2003

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

Présidence: Pays-Bas

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT (442ème séance plénière)

1. <u>Date</u>: Mardi 25 mars 2003

Ouverture: 16 h 10 Clôture: 18 heures

2. Présidence : M. J. de Visser

M. K. Vosskühler

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE M. ANTONIO MARIA COSTA,

DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A VIENNE ET DIRECTEUR EXECUTIF DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES

CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME

Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne et Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (PC.DEL/277/03/Corr.1), Secrétaire général (SEC.GAL/54/03 Restr.), Saint-Siège (PC.DEL/289/03), Grèce-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ainsi que les pays associés, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/290/03), Kirghizistan (PC.DEL/286/03), Ouzbékistan, Etats-Unis d'Amérique, Tadjikistan, Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de l'Ukraine), Albanie (PC.DEL/292/03), Canada, Arménie, Croatie (PC.DEL/291/03), Fédération de Russie, Serbie-Monténégro, Norvège, ex-République yougoslave de Macédoine, Présidence

4. <u>Prochaine séance</u>:

Jeudi 27 mars 2003 à 10 heures, Neuer Saal